



HAL
open science

Chronique des travaux et discussions

Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine. Chronique des travaux et discussions. Mireille Cébeillac-Gervasoni; Laurent Lamoine; Frédéric Trément. Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.), Presses Universitaires Blaise-Pascal, pp.505-524, 2004, Erga, 2-84516-271-5. <hal-04108466>

HAL Id: hal-04108466

<https://hal.science/hal-04108466v1>

Submitted on 27 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

AUTO CÉLÉBRATION DES ÉLITES LOCALES DANS LE MONDE ROMAIN

CONTEXTE, TEXTES, IMAGES

(II^e s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)

Textes réunis par

Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI,

Laurent LAMOINE et Frédéric TRÉMENT

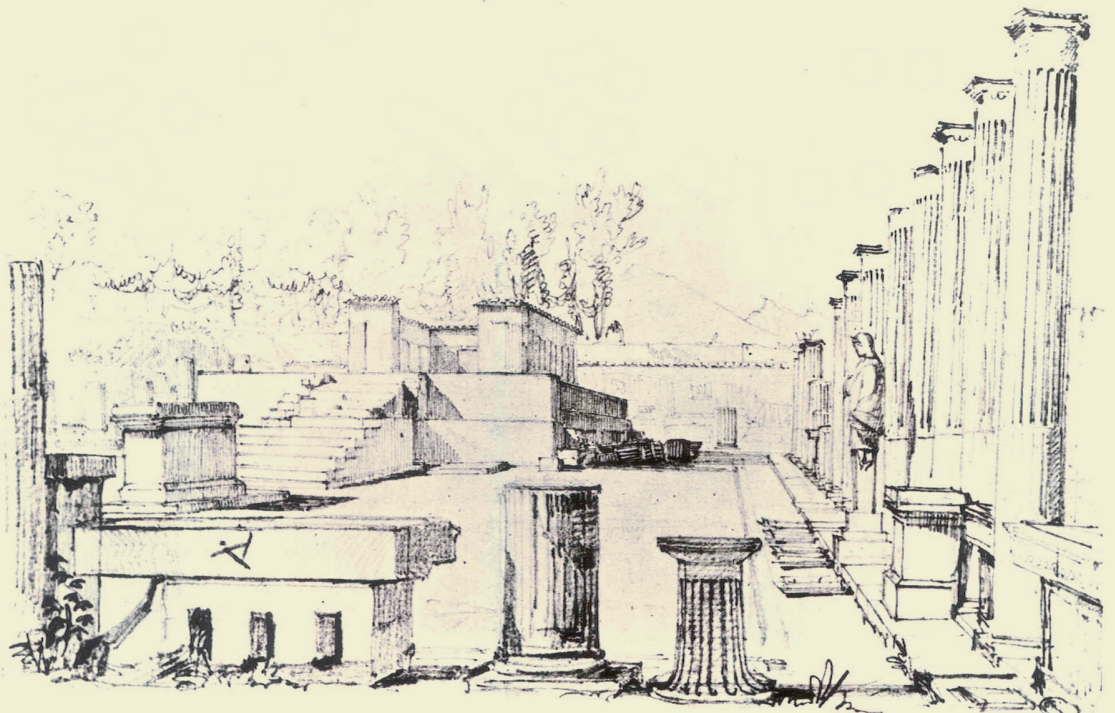


Illustration de couverture

Félix-Emmanuel CALLET, Le Forum de Pompéi : vue du temple d'Apollon (1823)

Encre de Chine et aquarelle sur papier

Collection de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts

(avec l'autorisation gracieuse de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris)

COLLECTION ERGA
7

**AUTOCELÉBRATION
DES ÉLITES LOCALES
DANS LE MONDE ROMAIN**

Le colloque

« AUTOCÉLÉBRATION DES ÉLITES LOCALES DANS LE MONDE ROMAIN.
CONTEXTES, IMAGES, TEXTES (II^e s. av. J.-C. / III^e s. ap. J.-C.) »

s'est tenu à Clermont-Ferrand du 21 au 23 novembre 2003.

Il a été organisé par Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI (U.M.R. 8585 du C.N.R.S.), Laurent LAMOINE et Frédéric TRÉMENT (Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques de l'Université Blaise-Pascal), en collaboration avec l'École française de Rome.

Il a bénéficié de subventions du Ministère de la Recherche, de la Ville de Clermont-Ferrand, de Clermont-Communauté et du Conseil régional d'Auvergne.

© - C.R.C.A.
ISSN 1621-2835
ISBN 2-84516-271-5



Presses Universitaires Blaise Pascal

Presses Universitaires Blaise-Pascal
Maison de la Recherche – 4 rue Ledru
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 34 68 07 / Fax 04 73 34 68 12

AUTOCELÉBRATION DES ÉLITES LOCALES DANS LE MONDE ROMAIN

CONTEXTES, IMAGES, TEXTES
(II^e s. av. J.-C. / III^e s. ap. J.-C.)

Textes réunis par
Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI,
Laurent LAMOINE et Frédéric TRÉMENT

Chronique des travaux et discussions

MIREILLE CÉBEILLAC-GERVASONI ET LAURENT LAMOINE

Le colloque international sur le thème « Autocélébration des élites locales dans le monde romain : contextes, images, textes (II^e s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.), organisé par l'UMR 8585 du CNRS « Centre Gustave-Glotz », le CRCA de l'Université Blaise-Pascal, en collaboration avec l'École française de Rome, s'est déroulé les 21-22-23 novembre 2003 à la Maison de la Recherche à Clermont-Ferrand. Le colloque avait été co-organisé par Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine et Frédéric Trément. Outre les financements garantis par les trois institutions qui collaboraient pour la réalisation de ces journées de congrès, le colloque a été honoré de subventions du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, du Conseil régional d'Auvergne, de Clermont-Communauté et de la ville de Clermont-Ferrand. Il a pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce au concours du directeur du CRCA, Éric Foulon, et à la très active collaboration de Bertrand Dousteyssier, ingénieur d'études au CRCA, ainsi que d'étudiants de maîtrise d'histoire ancienne : Yoann Cautier et Emmanuel Henry, de maîtrise d'archéologie : Violaine Doreau et Karine Prêtre, et de doctorat d'histoire et archéologie : Jérôme Trescarte qui, à titre bénévole, ont par leur présence active, rendu maints services aux participants.

L'ensemble des travaux était divisé, après une introduction, en trois parties :

1. « Les élites locales vues par le regard des autres, hier et aujourd'hui » ;
2. « Espaces civiques et sacrés » ;
3. « Espaces privés, territoire et espaces funéraires ».

Ainsi que désormais il est devenu coutumier, les organisateurs ont souhaité que des regards diachroniques viennent éclairer certaines thématiques et des historiens des époques médiévale, moderne et contemporaine, enseignants-chercheurs du CHEC de l'Université Blaise-Pascal « Centre d'Histoire Espaces et cultures » ont répondu à nos sollicitations et présenté des contributions très appréciées en tant que miroir diachronique par les antiquisants présents.

Trois propos brefs ont ouvert les travaux : une allocution de Micheline Decorps, doyen de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Blaise-Pascal, qui a souhaité la bienvenue à tous les collègues venus de l'étranger et de diverses régions de France, une d'Éric Foulon, directeur du CRCA, qui a présenté le Centre de recherches, hôte du colloque et une de Mireille Cébeillac-Gervasoni, directeur de recherche au CNRS – UMR 8585, qui a replacé le thème de la rencontre dans la continuité des précédents colloques sur les élites locales, organisés pour la troisième fois en collaboration avec le CRCA de l'Université Blaise-Pascal. Nous rappelons que les très denses discussions ne sont que partiellement reportées ci-dessous car de nombreuses interventions ont été en partie intégrées dans les textes définitifs publiés ici.

I. Les élites locales vues par le regard des autres, hier et aujourd'hui

Président de séance : Rémy Poignault

Communications

- Sylvie Pittia, « Les élites siciliennes au miroir du plaidoyer cicéronien contre Verrès », p. 15-31 ;
- Emmanuelle Rosso, « Élités et *imitatio* : la reprise par les élites des types statuaires impériaux », p. 33-57 ;
- Michel Christol, « En-deçà du monde des notables : la situation en Gaule Narbonnaise », p. 59-76 ;
- Gino Bandelli, « La ricerca sulle élites della Regio X nell'ultimo ventennio senatori, cavalieri e magistrati locali dall'età della romanizzazione alla morte di Augusto (225 a.C.-14 d.C.) », p. 77-102.

Interventions

Sur Emmanuelle ROSSO :

- Roland Étienne prend la parole : « La statue cuirassée de Pompéi (cuirasse de parade triomphale) présentée par Madame Rosso ne peut être une simple imitation d'une statue impériale et il faut croire que le personnage avait exercé des charges militaires (sans qu'on puisse davantage préciser), à moins que comme Madame Rosso le signale dans sa réponse en reprenant une hypothèse de Paul Zanker, ce soit peut-être un corps de statue impériale auquel on aurait ajouté la tête du duovir, ce qui réglerait le problème. En effet, on ne peut s'arroger sur la place publique des insignes du pouvoir auxquels on n'a pas droit. Des inscriptions grecques mentionnent que les statues sont "cuirassées", ce qui prouve que l'on prend soin d'accorder les signes en rapport avec la qualité et la carrière du personnage. Il a été démontré par Jean Marcadé et Robert Étienne que C. Ofellius Ferrus de Délos ne pouvait être un marchand car, comme on l'a dit, il a une épée dans la main et

porte un *paludamentum*. Il s'agit certainement d'un magistrat romain ayant exercé un commandement militaire ».

Roland Étienne fournit aussi quelques observations sur Délos, foyer d'innovations : « Vers 100 av. J.-C., le centre délien est un "melting-pot" où se retrouvent Grecs, Romains et Orientaux. Cette société cosmopolite voit naître trois innovations ("naissance" sous bénéfice d'inventaire, mais rien ne vient contredire cette capacité innovante du milieu délien) :

- dans les espaces associatifs, comme la *schola Romanorum*, ou la *porticus Itolorum*, apparaît la première statue d'un magistrat romain, adoptant la nudité à la grecque (c'est C. Ofellius Ferrus) ;
 - dans les maisons privées, l'habitude se crée, tant chez des Grecs (Maison de Cleopatra et Dioscourides) que chez des Romains (Maison dite des Sceaux...) de consacrer des statues-portraits des propriétaires (avec des inscriptions comme dans l'espace public) ;
 - enfin les espaces funéraires ont leur spécificité "autocélébrative" : citons les "concessions perpétuelles", fouillées par Marie-Thérèse Le Dinahet-Couillaud, "Stèles, autels et sarcophages des Cyclades", *BCH*, 1974, p. 397-498 et *Ead.* et N. Mouret, "Iconographie et sculpture funéraire : 10 ans de recherches sur les stèles grecques", *Topoi*, 1993, p. 110-66 ; voir aussi Philippe Bruneau *et alii* (dir.), *Délos, île sacrée et ville cosmopolite*, Paris, éd. du CNRS, 1996. Elles se composent d'une cour entourée de portiques et au fond, dans l'axe, d'un petit temple sans doute surmonté par une stèle funéraire de 3 m de haut représentant le défunt. La stèle est de facture conventionnelle (femme assise), mais le nom de cette Tyrienne était, lui, gravé pour être lu pour l'éternité. Il ne fait à mon sens aucun doute que le milieu délien a été un laboratoire original pour les modes d'autocélébration des élites autour de 100 av. J.-C. ».
- Mireille Cébeillac-Gervasoni rappelle l'existence à Ostie de la statue d'un notable en position héroïque, Caius Cartilius Poplicola, dont on connaît le tombeau monumental à Porta Marina sur lequel des frises guerrières ont été sans doute justement interprétées par Fausto Zevi comme des illustrations d'épisodes glorieux de la carrière de Poplicola. Il est probable que lors d'une de ses nombreuses magistratures il a été amené à prendre la tête d'une armée civique chargée de défendre la colonie, probablement contre les attaques par mer des troupes de Sextus Pompée ». Voir Mireille Cébeillac, *MEFRA*, 83, 1971, p. 79 sq. ; Fausto Zevi, « Ostia », in Paul Zanker (éd.), *Hellenismus in Mittelitalien. (Kolloquium Göttingen 1974)*, (*AbhGöttingen*, 97, II), 1976, p. 56-60 ; Mireille Cébeillac-Gervasoni, « Quelques familles et personnages éminents », in Jean-Paul Descoedres (éd.), *Ostia, port et porte de la Rome antique*, Genève, 2001, p. 154-60.

- Jean Andreatu : « À la fin des années 1960 et au début des années 1970, Ranuccio Bianchi Bandinelli et ses disciples ont défini et étudié un style esthétique qui a été qualifié d'"art plébéien". Les caractéristiques de ce style, qui concernait directement des membres des élites locales ou des notables proches des élites locales, étaient très différentes de celles que vous avez évoquées pour l'époque impériale. Y a-t-il une forte évolution, à ce point de vue, avec le début de l'Empire ou bien la tradition d'art plébéien s'est-elle perpétuée parallèlement à cette imitation dont vous avez parlé dans votre si intéressante communication ? ».

 - Mario Denti : « Il faudra insister sur la possibilité de commencer à entrevoir derrière les choix iconographiques, les détails formels, les attributs aussi bien que les gestes des personnages représentés, retrouver quelle est la logique, quelles sont les obligations sociologiques qui étaient à la base de certains résultats figuratifs. Il me semble que la notion de liberté, de mimétisme généralisé dans le choix de tel ou tel modèle soit assez limitée. On est dans un monde qui sur les plans institutionnel et figuratif est très rigide, très organisé, très hiérarchisé. C'est de cela qu'il faut tenir compte si l'on veut commencer à réécrire une histoire des images de l'antiquité qui essaie de ne plus être à jamais formaliste. Il s'agira d'une histoire des images écrite ensemble par les archéologues ET les historiens, travaillant les uns à côté des autres au même moment. Il en résultera une histoire "institutionnelle" des images pour un monde qui communique principalement par images ».
- Mario Denti intervient aussi sur les propos de **Roland Étienne** concernant la communication d'Emmanuelle Rosso : « À propos des distinctions introduites par Roland Étienne, j'insisterai sur la nécessité d'introduire dans l'étude de ce type de monuments deux distinctions ultérieures :
1. une distinction chronologique car une chose est l'époque républicaine, une autre est l'époque impériale. S'il est vrai que dans la seconde le mimétisme et les modèles sont définitivement impériaux, en revanche dans la première sont encore très présents les modèles de type hellénistique soit dans les comportements, soit dans l'iconographie ; pensons au modèle du *palliatum* qui se trouve en amont de la première toge. On doit rappeler à quel niveau les élites italiennes de l'Italie centrale comme de la Campanie, entre autres, s'hellénisent aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. ;
 2. une distinction géographique : comment mettre sur le même plan les élites de l'Italie romaine, les élites de la Grèce centrale (touchées par un certain degré de romanisation) et les élites de la Grèce orientale pour

lesquelles continuent à fonctionner les modèles institutionnels et culturels (et donc iconographiques) grecs ».

- Michel Christol : « On doit tenir compte en ce qui concerne les hommages rendus par l'octroi d'une statue, de la rareté relative de cette pratique. Elle ne devait concerner que la partie supérieure de l'élite politique ».

Emmanuelle ROSSO répond à certaines remarques : « Pour en revenir à Hérode Atticus et à son rapport au pouvoir impérial, on peut évoquer le nymphée d'Olympie et on peut dire que si Hérode Atticus est un champion de l'autocélébration, c'est aussi parce qu'il est un champion de la célébration impériale. Le monument que Pierre Gros décrit comme un "présentoir iconographique", offre, au premier niveau, une représentation exhaustive de la famille impériale, au second, c'est la famille d'Hérode qui est figurée, avec des correspondances très précises, sur plusieurs générations. En revanche, au centre, c'est Zeus qui est représenté dans les deux cas ».

Elle fournit une référence bibliographique sur la Narbonnaise qui lui a été demandée : il s'agit des actes de la journée de la SFAC du 15 novembre 2002 dont les *Actes* sont à paraître, sur le thème : « L'iconographie classique en Gaule romaine » dans lesquels on trouvera les contributions de Jean-Charles Balty sur les statues de culte en Narbonnaise (dont un Jupiter dit « de la rue Flourens ») et de Gilles Sauron sur Orange, avec une chronologie plus basse du I^{er} siècle av. J.-C.

Sur Michel CHRISTOL :

- Jean Andreau prend la parole : « J'ai été particulièrement intéressé par ce qu'a dit Michel Christol des pratiques des membres de la "société d'en bas", qui ne se limitent pas à une reproduction pure et simple de celles de l'élite. Il me semble que cela rejoint une observation que j'avais faite naguère sur les fondations d'Italie. Les magistrats des collèges, "les plébéiens", faisaient des fondations moins coûteuses que celles des magistrats de cités et les confiaient aux *pagi* ou aux collèges plutôt qu'aux cités ; et, en outre, leurs fondations visaient davantage à leur célébration et à celle de leur lignée que les fondations des plus grands notables. En effet, leurs fondations visaient non pas à instituer un repas public ou à entretenir un monument public, mais à contribuer à leur propre commémoration, après leur mort (repas sur leurs tombes, célébration des fêtes des morts, etc.) ».
- Gino Bandelli intervient pour souligner qu'il faut distinguer les aspects qui appartiennent à la sphère du funéraire des aspects socio-culturels, tout comme il faut introduire des distinctions entre le public et le privé.

Michel CHRISTOL répond à Jean Andreau : « Je suis tout à fait d'accord. On retrouve en Gaule méridionale les mêmes distances numériques entre les deux catégories de fondations, d'ailleurs les modestes fondations des collègues sont peut-être aussi inégalement répandues ». Après la remarque de Gino Bandelli, il note que « La distinction entre espaces privés et espaces publics ne doit pas, il est vrai, être négligée. Les espaces funéraires permettent dans certains cas un "dédoublément" de l'hommage, puisque l'on peut rappeler tout ce qui a été officiellement décerné. Cependant, en même temps, ceux qui n'avaient pas eu cet avantage public peuvent compenser : visuellement mais aussi par le texte (par exemple par le rappel du cursus, les éléments d'actes évergétiques, entre autres) ». À une question de Marco Galli sur la distinction entre mimétisme et imitation, il rappelle « que la recherche a été orientée suivant les principes suivants : jusqu'où vont le mimétisme et l'imitation et se présentent-ils sous des formes totalement identiques ? La recherche prouve qu'il y a une différence sensible lorsqu'on se trouve au contact de collègues les plus modestes qu'ils soient religieux, funéraires ou professionnels. On a le sentiment que, par des réalisations religieuses (en fait plutôt des offrandes que des constructions), des évergètes qui ne sont pas membres de l'élite politique, réalisent leurs aspirations, qui sont surtout religieuses ».

Sur Gino BANDELLI :

- Maria Letizia Caldelli remarque : « Credo che l'iscrizione vada riconsiderata valutando bene il tipo del supporto e la formulazione del testo al dativo, tenendo presente che comunque il frammento è lacunoso non solo a sinistra, ma anche a destra ».

Sur Gino BANDELLI et sur Mario DENTI :

- Michel Christol intervient : « Je suis en plein accord avec Gino Bandelli car il faut envisager de placer l'inscription de Brescia dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (peut-être vers 80/50). Bien sûr, il faut admettre l'existence d'un décalage entre Cisalpine et Narbonnaise ».

II. Espaces civiques et sacrés

II.1. Espaces civiques

Président de séance : Roland Étienne

Communications

- Michel Sève, « Le forum de Philippes, lieu d'autocélébration de l'élite municipale ? », p. 107-119 ;
- Pierre Cabanes, « L'évergétisme à Apollonia d'Illyrie et à Dyrrachium, à l'époque romaine », p. 121-128 ;
- Maria Letizia Caldelli, « Le élites locali fanno spettacolo negli edifici di spettacolo », p. 129-155 ;
- Mireille Cébeillac-Gervasoni, « Autocélébration des élites locales : quelques réflexions autour de la viabilité », p. 157-169 ;
- Claude Briand-Ponsart, « Autocélébration des femmes dans les provinces d'Afrique : entre privé et public », p. 171-186 ;
- Céline Perol, « L'autocélébration d'une élite urbaine : les festivités dans les livres de famille des marchands écrivains de Florence, XIV^e-XV^e siècles », p. 187-204 ;
- Patrick Fournier, « Identités urbaines et mise en scène des élites locales lors des entrées royales de 1622 », p. 205-220 ;
- Mathias Bernard, « L'autocélébration des élites locales lors des voyages officiels des chefs d'État et de gouvernement sous la III^e République : l'exemple du Puy-de-Dôme », p. 221-229.

Interventions

Sur Claude BRIAND-PONSART :

- Michel Christol ajoute : « Sans nier le destin exceptionnel de Fabia Bira, à Volubilis, on peut se demander si sa présence, dans l'inscription de l'hommage public rendu à son époux, ne s'expliquerait pas par l'inexistence d'une descendance commune. À ceci s'ajoute l'affranchi Antiochus dans l'inscription honorifique la concernant ».

Claude BRIAND-PONSART répond en précisant certains points : « L'étude des manifestations évergétiques dans la province doit sans aucun doute s'attacher à la fois aux rythmes chronologiques et au cadre géographico-administratif. Il faut comprendre si l'émergence ou le tassement de l'activité correspond à une réorganisation des provinces, à d'éventuels déplacements de population. Par ailleurs quelle importance peut avoir la proximité ou l'éloignement des centres de pouvoir ou du *limes* ? ».

Les trois contributions qui représentent les regards diachroniques sur le thème de l'autocélébration suscitent un grand intérêt de la part

des antiquisants et une série de questions concernant en général les trois intervenants :

Sur Céline PEROL, Patrick FOURNIER et Mathias BERNARD :

- Roland Étienne demande à **Céline Perol** : « Quelle est l'origine du programme des fêtes florentines et s'il a un rapport avec l'Antiquité » et à **Patrick Fournier** : « Quelles précisions possédons-nous sur la "culture" antique de ceux qui écrivaient le livret des visites royales ». Il note aussi « Qu'il est curieux de voir que l'idée des arcs de triomphe est elle aussi reprise, comme on l'a vu avec Mathias Bernard, sous la République au XIX^e et XX^e siècles ».
- Michel Christol demande à **Céline Perol** et à **Patrick Fournier** : « S'il existe des allusions aux coûts de ces visites ou entrées ? Dans le cas du discours de Montélimar (Louis XIII-Soleil), il faudrait peut-être rechercher s'il n'y a pas une correspondance avec *Panegyriques Latins, III* qui correspond à l'arrivée de Dioclétien et de Maximien en Italie ».

Céline PEROL répond à Roland Étienne : « Il y a absence de références antiques dans les descriptions qui ont été étudiées, à part le terme de "triomphe" utilisé pour les entrées pontificales ou impériales. En revanche, ces références apparaissent dans les poèmes et un livre de cérémonial dont la rédaction a été voulue par la République et par les Médicis ».

À une question de Gino Bandelli sur la continuité et la participation des jeunes, elle répond : « Je n'insisterai pas sur le phénomène de continuité même si les références antiques sont évidentes dans les fêtes de Carnaval ou de la saint Jean. En fait, il n'existe pas plusieurs façons d'exprimer physiquement et visuellement le pouvoir des élites : il y a les parcours en ville, et à cheval si on se situe dans une position socialement supérieure. Quant à ce qui concerne la présence des jeunes, le sujet est très intéressant. Les jeunes participent à l'organisation des fêtes où ils apparaissent lors de joutes et de bals. J'ai pu observer l'exposition de l'énergie positive de ces jeunes lors de l'entrée d'un jeune visiteur, le fils du duc de Milan au milieu du XV^e siècle ».

Patrick FOURNIER répond aux demandes de Michel Christol : « À propos de la thématique solaire, il est vrai que l'idée de Renaissance de la ville à l'approche du Roi est fréquemment évoquée dans les livres. Quant au coût des entrées, on connaît à Arles une dépense de 10 000 livres et les élites s'en glorifient. Cependant, ces entrées royales sont souvent plus improvisées qu'on ne l'imagine souvent, c'est le cas en 1622. Quant à la préparation par des spécialistes, il faut comprendre qu'il y a de multiples écrans et relectures entre la culture antique et les représentations de l'entrée ; on y trouve les références aux entrées précédentes car il faut songer à l'importance de la mémoire urbaine dont ces spécialistes sont les gardiens, en ayant la mission de devoir

répondre très rapidement à une double attente, celle du roi et celle des autorités municipales ».

Mathias BERNARD répond à **Roland Étienne** : « Au début de la III^e République, c'est l'administration préfectorale qui se charge d'organiser les visites officielles, en se référant au protocole fixé sous le I^{er} Empire. On constate alors peu d'innovations, comme en témoigne la reprise du modèle des arcs de triomphe en vigueur jusqu'à la Grande Guerre. Dans l'entre-deux-guerres, le poids du préfet diminue tout comme celui du protocole. Les visites officielles deviennent plus itinérantes et font plus de place aux initiatives locales ».

II. Espaces civiques et sacrés

II.2. Espaces sacrés

Président de séance : Bernard Dompnier

Communications

- Mario Denti, « Trois statues de culte en Gaule Cisalpine. Artistes, commanditaires de l'*Urbs* et clientèle locale à l'époque républicaine », p. 233-266 ;
- Marco Galli, « Le *élites* nei santuari della Grecia » (texte non parvenu) ;
- Elisabetta Interdonato, « Evergetismo e dediche nei santuari greci in età romana : il caso dell'*Asklepieion* di Kos », p. 267-285 ;
- Annalisa Lo Monaco, « L'*élite* elea ad Olimpia nel I secolo a.C. », p. 287-305.

Interventions

Sur Mario DENTI :

- **Gino Bandelli** apporte quelques compléments corollaires de la contribution, en particulier pour la chronologie de l'inscription de Brixia, qui suscitent les remerciements de **Mario Denti** :

Mario Denti lui répond : « Merci pour les observations développées qui montrent l'amplitude des horizons de recherche qui s'ouvrent maintenant pour l'étude du II^e siècle en Gaule Cisalpine. Ces perspectives correspondent aux réseaux internationaux des protagonistes de cette histoire, en rapport direct ou indirect soit avec le milieu urbain de la capitale, soit avec les élites hellénisées de l'Italie centrale et méridionale, soit avec le monde hellénistique. Une histoire des protagonistes de l'histoire des élites ne sera réalisable que si on mène des études comparées et concomitantes sur le monde occidental et le monde grec, donc dans la Péninsule italienne et dans la Méditerranée grecque. Pour ce qui concerne l'inscription de Brixia, je remercie les spécialistes d'épigraphie pour m'avoir permis de préciser sa chronologie, dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., date qui

concluerait très bien avec une proposition de la phase césarienne du sanctuaire ; c'est donc à cette date que le sanctuaire aurait eu un renouvellement de la dédicace à Vénus et le rappel de la dédicace primaire du même sanctuaire au II^e siècle. Je connais les difficultés épigraphiques de cette interprétation et donc ses limites, notamment pour la deuxième ligne qui présente des lettres de taille plus petite, sans oublier le peu de lettres qui ont survécu. Cependant, dans ce cas-ci, ce qui est le plus fort, c'est le contexte historique, avec l'épisode fondamental de la victoire de Caius Cornelius Cethegus en 197, et en même temps, la récurrence du modèle, d'un schéma de comportement, avec le vœu durant la bataille, la victoire, puis la dédicace à Rome et la dédicace sur place du sanctuaire. S'ajoute l'attestation d'un lien particulier entre la *gens* des *Cornelii Cethegi* et la déesse Junon ».

Sur Annalisa INTERDONATO :

- Michel Sève précise que « l'une des caractéristiques les plus frappantes de l'épigraphie de Cos est le nombre vraiment extraordinaire (sans doute une cinquantaine) des inscriptions pour le médecin de Claude, Caius Stertinius Xénophon. Peut-on en préciser le nombre exact et surtout la répartition ? Si on a des éléments, trouve-t-on des raisons à cette répartition ? C'est l'occasion de signaler la publication toute récente du recueil des inscriptions grecques relatives à des médecins : Évelyne Samama, *Un médecin dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, Éd. Droz, 2003. (Hautes Études du monde gréco-romain, 30). Ce livre contient une synthèse et un recueil de 525 inscriptions rééditées et traduites ».

Michel Sève ajoute quelques informations à propos des évergésies à Aphrodisias : « Je voudrais rappeler les documents d'Aphrodisias récemment publiés, datés du règne d'Hadrien (à lire dans *AE*, 2000, 1441, avec une traduction en français d'Alain Bresson), en particulier la lettre de 125 par laquelle l'empereur autorise l'affectation à la construction d'un aqueduc, plutôt qu'à des combats de gladiateurs, de la *summa honoraria* liée à la grande-prêtrise, à la demande de la cité, qui n'était peut-être pas entièrement du goût des notables pressentis pour la charge ».

Annalisa INTERDONATO répond : « L'esiguità delle attestazioni relative a C. Stertinius Xenophon riscontrabile nell'Asklepieion di Kos a fronte delle numerosissime dediche per lo stesso personaggio provenienti dell'isola e soprattutto dall'area urbana è probabilmente in parte riconducibile a due diversi ordini di problemi. Innanzitutto l'ampiezza del contesto stesso ; lo spazio urbano, nella sua articolazione offriva probabilmente spazi diversi ed una più vasta gamma di evergesi per le espressioni celebrative. In secondo luogo, ma non secondarie, sono da considerare la storia post-classica del santuario e le vicende relative alla sua scoperta. Frequenti furono i terremoti ; inoltre fu oggetto di interventi di spoliazione reiterati in momenti diversi. Lo stato

di disperzione dei reperti venne inoltre aggravato dalle vicende successive dello scavo, all'epoca del quale l'isola era ancora sotto il dominio turco. Parte del materiale fu trasferito a Istanbul; gran parte venne collocato in una serie di depositi detti provvisori, ora non più individuabili e senza redigere cataloghi o inventari dettagliati dei reperti. Il numero sorprendente delle dediche indirizzate a C. Stertinus Xenophon, registrato a Kos, trova forse risposta nel fatto che tale personaggio incarnava una doppia serie di valori, uno solo dei quali sarebbe stato sufficiente per investire comunque un ruolo di spicco. In primo luogo, la professione come medico si poneva in un'antica e prestigiosa tradizione di Kos; in secondo luogo, la posizione privilegiata che egli occupava presso la casa imperiale (o meglio direttamente presso Claudio primo e Nerone poi) le cui conseguenze sull'isola ho già avuto modo di esporre nel corso della mia relazione ».

III. Espaces privés, territoire et espaces funéraires

III.1. Espaces privés

Président de séance : Jean-Michel Croisille

Communications

- Pierre Gros, « La basilique dans la maison des notables », p. 311-328 ;
- Alain Bouet, « L'autocélébration des élites dans les thermes d'Occident au Haut-Empire », p. 329-344 ;
- Françoise Dumasy, « L'autocélébration des élites gallo-romaines dans la peinture murale », p. 345-361 ;
- Yves Perrin, « La peinture pariétale italienne de Claude à Titus : le temps des notables », p. 363-377 ;
- Pascal Vipard, « Quelques manifestations d'autocélébration des membres des élites urbaines dans le cadre domestique », p. 379-399.

III.2. Territoire et espaces funéraires

Président de séance : Nicolas Mathieu

Communications

- Jean-Luc Fiches, « Art et pratiques funéraires des élites dans la cité des Volques Arécomiques », p. 403-421 ;
- Jean-Pierre Chambon, « Romanisation des élites locales dans la cité des Arvernes : le témoignage des noms de lieux du Lembronnais », p. 423-441 ;
- Laurent Lamoine, « Autocélébration, mémoire et histoire des notables des cités des Gaules », p. 443-462 ;

- Frédéric Trément et Lucile Humbert, « Une incinération spectaculaire au pied du puy de Dôme. Le bûcher funéraire du col de Ceyssat (Saint-Genès-Champanelle) », p. 463-500 ;
- Jacqueline Lalouette, « Les cimetières comme lieux d'autocélébration (XIX^e siècle) » (texte non parvenu).

Interventions

- Jean Andreau intervient à la fin de la série de contributions sur les espaces privés : « Je voudrais faire une remarque générale, à la lumière de tout ce qui a été dit. Je me suis beaucoup intéressé à Trimalcion, comme un grand nombre de collègues ici présents, mais je trouve qu'il faut utiliser le *Satiricon* avec prudence. Je vous rappelle que certains, de nos jours encore, datent le *Satiricon* de la fin du I^{er} siècle ou même du II^e siècle. Je suis convaincu, quant à moi, qu'il date de l'époque néronienne. Cependant est-il pour autant légitime de reconstruire toute une époque, du point de vue social, à partir d'une œuvre aussi difficile à interpréter ? Quelle image nous ferions-nous de la société néronienne si cette œuvre avait été perdue ? ».

Sur Jean-Luc FICHES :

- Michel Christol remarque « Qu'il faut relever le souci d'ancrer dans la morphologie du territoire l'analyse de la documentation archéologique et épigraphique. Il est remarquable de constater combien la "distance" paraît grande entre Arles et Nîmes du point de vue des formes tardives ».
- Nicolas Mathieu « Après avoir remercié l'orateur, je dois dire que j'ai été sensible aux dernières observations, notamment à propos de l'élargissement, à l'époque flavienne et postérieurement, de l'horizon des relations matrimoniales à des cités limitrophes des Volques Arécomiques et à l'émergence de nouveaux notables, déjà soulignée par Michel Christol dans sa communication. C'est un phénomène que l'on rencontre aussi, mais plus tardivement, dans les cités des Trois Gaules que je connais un peu plus ; je pense notamment à celles des Éduens, des Séquanes, des Lingons, avec du point de vue onomastique, des fréquences de noms communs et du point de vue politique et social, des notables magistrats natifs d'une cité qui sont aussi magistrats dans une autre et qui sont parfois honorés par l'une et l'autre. C'est le cas de Ti. Claudius Professus Niger à Alésia : *CIL*, XIII, 2873, ou d'une inscription de Villards d'Heria : *CIL*, XIII, 5353 ».

Jean-Luc FICHES répond à Michel Christol : « Je suis d'accord pour remonter la chronologie d'une partie au moins des cippes à rinceaux de Nîmes et de sa région. Gilles Sauron (*Gallia*, 41, 1983, p. 61-2) avait calé l'évolution stylistique du motif du rinceau en fonction de la forme du

monument, mais surtout de la datation des formules funéraires telle que l'avait proposée un élève d'Yves Burnand en 1969. Or, depuis, Michel Christol lui-même, après révision du dossier épigraphique nîmois, a actualisé ces propositions dans l'introduction du volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré à Nîmes (30-1, Paris, 1996). D'ailleurs, la nouvelle interprétation qu'il propose pour les sept autels à rinceaux trouvés à Tresques (*RAN*, 35, 2002, p. 225-32) et qui font connaître les exploitants d'un grand domaine sur six ou sept générations, entraîne non seulement des décalages mais aussi des contradictions avec la datation stylistique de Gilles Sauron, d'autant plus fragile qu'elle était influencée, dans ce cas, par le *stemma* de Otto Hirschfeld que remet en cause Michel Christol ».

Sur Jean-Pierre CHAMBON :

- Patrice Montzmir : « Vous avez soulevé le fait que l'adoption des anthroponymes latins était un choix accepté. Avez-vous une opinion sur les motivations de ce choix par les élites arvernes ? En d'autres termes, schématiquement, s'agit-il du fait d'élites romanophiles ou cherche-t-on à gommer un passé qui peut poser problème ? Je reste pour ma part frappé par la pauvreté de l'épigraphie officielle au niveau des institutions chez les Arvernes, ce qui pose aussi peut-être le problème de la définition de l'acculturation, mais il s'agit là d'un autre débat ».
- Michel Christol propose les réflexions suivantes : « Sur cette communication intéressante et importante.
 1. À propos de la fixation par l'écrit, le rôle de ce dernier est déterminant. On peut envisager les procédures de recensement (à partir du cens de Drusus en Gaule), mais a-t-on procédé dès le début partout avec la même précision ? N'est-ce pas plutôt par la répétition de l'opération générale que la précision a été acquise dans le détail ?
 2. Il est heureux de pouvoir dégager des toponymes prédiaux des noms de famille, mais même en Gaule méridionale (par exemple la cité de Nîmes), les corrélations entre les deux séries anthroponymiques livrées par les toponymes et l'épigraphie, souvent pertinentes, ne sont pas toujours vérifiées.
 3. Quelle part de la société la latinisation de l'anthroponyme prédiel touche-t-elle ? De la même manière que l'on peut se demander quelle part de la société la latinisation de l'anthroponymie révélée par l'épigraphie nous découvrons ?

La collaboration entamée sur ce sujet entre archéologues et linguistes mérite d'être approfondie et développée ».

Jean-Pierre CHAMBON « remercie Michel Christol pour ses observations si attentives.

1. Les dates des premières opérations de cens en Gaule Chevelue retenues par les historiens — dates fondamentales pour la fixation des noms des domaines — n'entrent pas en contradiction avec le scénario que j'envisage pour les deux petites régions étudiées en Arvernie.
2. La difficulté qu'il y a à corréler l'anthroponymie extraite par l'analyse des toponymes et l'anthroponymie attestée par l'épigraphie est réelle, et il convient de chercher à articuler ces données entre elles. Cela requiert une élaboration en commun de la part de spécialistes des deux types de données (on pourrait sans doute, en première approche, faire intervenir une différenciation sociale ; l'élite foncière est beaucoup plus large que l'élite politique et l'épigraphie enregistre aussi l'anthroponymie de couches urbaines d'assises rurales). Une des conditions d'une telle coopération reste l'analyse linguiste correcte des toponymes. Cette collaboration exige également dès le départ un minimum méthodologique commun : elle serait impossible, par exemple, à partir des positions de certains antiquisants qui, comme Yves Burnand, se montrent à la fois ultra-maximalistes quant aux corrélations à rechercher (il faudrait des découvertes épigraphiques *in situ* pour valider les étymologies déanthroponymiques) et ultra-minimalistes quant aux exigences linguistes (en admettant, par exemple, des étymologies comme celles de Michel Roblin, dont on peut démontrer qu'aucune n'est recevable).
3. L'analyse des toponymes livre seulement l'accès aux noms de personne en usage dans l'élite foncière. En outre, l'anthroponymie est, comme on sait, particulièrement sensible aux effets de mode et peut se renouveler de manière très largement indépendante du lexique et des autres composantes du système linguistique (cf. la germanisation presque complète du stock français pendant le haut Moyen Âge). On ne discerne donc grâce à elle que le front avancé de la romanisation. Toutefois, la romanisation est précisément un processus du haut vers le bas et, dans le cas arverne, on a quelques raisons de penser que la latinisation rapide et complète du stock des noms de personnes dans certains secteurs géographiques n'est pas une simple opération de prestige sans lien avec l'adoption précoce de la langue latine par les élites ».

Sur Frédéric TRÉMENT :

- Mario Denti demande « À propos de votre exposé du plus haut intérêt, est-il possible d'imaginer la forme dans laquelle pouvait se présenter la surface de ce bûcher après la cérémonie ? Y avait-il un signe, une partie monumentale qui indiquait la présence,

après la cérémonie, d'un lieu funéraire ? La réponse entraîne une différenciation entre l'application de la logique classique "latine" d'un lieu funéraire monumentalisé, destiné à être reconnu et à durer dans le temps, et un modèle différent qui implique une manifestation funéraire purement cérémoniale ».

Frédéric TRÉMENT répond : « Le problème, à propos du bûcher du col de Ceysnat, est que les perturbations causées par la fouille clandestine ne permettent pas de saisir si la tombe du défunt se trouve dans le bûcher lui-même ou ailleurs dans la nécropole. Dans l'exemple de Voiron (Drôme), la fouille montre que la tombe se trouve dans un coffre inhumé dans la fosse du bûcher (mais l'anthropologie semble montrer qu'une partie du prélèvement de ma crémation pourrait malgré tout se trouver ailleurs, car il manque des parties du corps du défunt). Dans le cas du col de Ceysnat, la signalisation du bûcher après la crémation est conditionnée par la réponse à cette question de la localisation finale de la tombe, réponse que nous n'avons pas. Toutefois, au-delà du problème de la pérennisation de la tombe par un monument, il me semble que ce qui est important ici, c'est la mise en évidence d'un phénomène éphémère qui se traduit archéologiquement par des traces très fugaces, mais socialement fondamental, en terme d'impact psychologique, de l'autocélébration des notables, au moment du passage de vie à trépas ».

Sur Jacqueline Lalouette :

- Jean Andreau ajoute : « Puisque vous dites que les concessions perpétuelles et surtout les monuments de la première moitié du XIX^e siècle sont rares, je me permets de vous signaler qu'il existe de tels monuments dans le cimetière de La Chartreuse, à Bordeaux. Quant à la législation, si nous connaissons moins de dispositions pour l'Antiquité que pour l'époque contemporaine, évidemment, nous avons pourtant des informations sur le droit des tombeaux romains et il y a à ce sujet une bibliographie non négligeable (par exemple de Fernand de Visscher, *Le droit des tombeaux romains*, Milan, 1963) ».
- Mireille Cébeillac-Gervasoni signale aussi entre autres des concessions perpétuelles du XIX^e siècle dans un village à Échandelys, dans le Puy-de-Dôme. Par ailleurs, à propos des concessions signalées en état d'abandon et remises dans le circuit, on en trouve dans un des cimetières de Clermont-Ferrand, celui dit de Saint-Jacques.
- Michel Christol note « Une nuance à propos des espaces funéraires et des monuments concédés par la collectivité. Les exemples cités mentionnaient des gens de statuts modeste ou moyen (religieuses, médecins...); or, à Rome et dans les

provinces, le *locus sepulturae* et la statue distinguent l'élite, ainsi que le *funus publicus* ».

- Nicolas Mathieu remarque : « Cette volonté de se définir socialement, de dire qui on est, nous est familière dans l'Antiquité romaine. Il y a des codes explicites ou implicites d'autoreprésentation. Il y a des nuances régionales ou locales, certes, mais partout un "air" connu, de déjà vu. Il y a des identités collectives, socialement s'entend. Je pense notamment aux nombreuses stèles de la vallée du Rhin et à l'étude déjà ancienne et riche de Hans Gabelmann, en 1972 (*Bonner Jahrbücher*, 172, 1972). Je pense en particulier au célèbre centurion *M. Caelius*, originaire de Bologne, de la 18^e légion, mort dans le désastre des légions de Varus (*CIL*, XIII, 8648 = *ILS*, 2244, **fig. 1**), dont le frère a fait ériger la stèle du cénotaphe en prenant soin de faire graver toutes ces précisions et en le faisant représenter en centurion, de face, en trois quarts de hauteur, avec toutes ses décorations (torques, médailles, phalères, couronne), sa cape sur les épaules et tenant dans la main droite son cep de commandement. Il a fière allure, va de l'avant et semble sortir de la niche : le cep déborde de l'espace de la niche, est gravé en bas-relief, en diagonale sur le texte de l'inscription située au dessous de l'image. Les nombreuses stèles du XIX^e siècle des cimetières français qui viennent d'être montrées et analysées me font penser à ce que l'on trouve dans le grand cimetière de Baykov, à Kiev, avec un grand nombre de membres de l'élite soviétique : hommes ou femmes, artistes, scientifiques, militaires. J'ai en mémoire deux cas. C'est là qu'on peut voir le buste d'Antonov, le créateur d'avions, dans sa vareuse sur laquelle sont épinglées médailles et barrettes de décoration (**fig. 2**). Deux avions en ascension dans le ciel laissent traîner derrière eux un long panache — traité en bronze — qui dessine une grande courbe enveloppant la base de la sculpture et prenant celle-ci en écharpe. Une autre stèle, rectangulaire, d'un militaire, dignitaire soviétique, le représente dans une niche cintrée et au fond arrondi : il est debout, de face, en trois quarts de hauteur, dans une attitude hiératique (**fig. 3**). Sa main droite tient, comme sur de très nombreuses stèles funéraires gallo-romaines des Trois Gaules, une sorte de serviette ou de livre. Elle déborde très légèrement du cadre de la niche, selon un procédé en tout point identique à celui, par exemple, de la stèle de *M. Caelius*. Les cimetières soviétiques sont très révélateurs de sociétés "ordonnées", où le droit tient une grande place ».

Jacqueline LALOUETTE répond : «

1. Sur les reprises de concessions "réputées en état d'abandon", ces pratiques sont dues à l'engorgement des cimetières, mais aussi à l'étirement des liens familiaux dans le temps (parents éloignés) et dans l'espace (éclatement et mobilité géographique), avec pour conséquence l'espacement des

visites périodiques familiales sur les tombes, en particulier à l'occasion de la Toussaint. Devant l'absence apparente d'entretien, les municipalités se donnent la possibilité juridique et administrative de reprendre les concessions arrivées à échéance mais aussi d'inciter les ayants-droits lointains (visiteurs épisodiques) des défunts inhumés de renouveler les concessions arrivées à échéance. Les petites pancartes sur les "concessions réputées en état d'abandon" restent donc en place de nombreuses années, au point de paraître elles-mêmes en état d'abandon au bout d'un certain temps. Cependant, certaines municipalités s'abstiennent de cette démarche, surtout dans les secteurs les plus anciens (qui sont souvent les plus ornés) des cimetières des grandes villes, considérant que ces tombes passent d'une certaine façon dans le "patrimoine collectif" (la récente publication de l'ouvrage de Pascal Piéra et Daniel Lamotte sur le cimetière des Carmes, le plus ancien de Clermont-Ferrand encore en fonction, *Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, t. LXII, Clermont-Ferrand, 2004, illustre cette évolution).

2. Sur la géographie des cimetières du XIX^e siècle, en tant que lieux figés du théâtre social, on peut repérer que s'y développe une stratégie de visibilité sociale autant par l'emplacement que par l'impact visuel des monuments, à l'identique des enjeux de représentation sociale visibles dans les espaces urbains : on retrouve les mêmes oppositions entre bourg/faubourg, quartiers bourgeois/quartiers ouvriers, grands boulevards/rues secondaires, mais aussi industriels, grands bourgeois et parvenus/luxe discret et de bon goût des familles d'origine nobiliaires (concessions de grande taille, architecture classique mais "timbrée" des armes familiales) ».

Mario DENTI ajoute quelques réflexions sur les comportements communs entre élites anciennes et élites modernes. Il signale le livre important d'Aldo Schiavone, *La storia spezzata. Roma antica e Occidente moderno*, qui vient d'être traduit en français : *L'histoire brisée : la Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, 2003. Il faut sur la longue durée s'interroger sur notre idée de continuité du passé. Les élites modernes tendent à « classiciser » le monde antique alors que les élites anciennes se tournaient toujours vers leur passé aussi bien sur un plan politique que culturel, avec toujours les mêmes images.

Jean ANDREAU propose ensuite des conclusions et un bilan de ces journées riches en contributions et en discussions (*infra* p. 525-534).

Fig. 1. Stèle funéraire épigraphique de M. Caelius, fils de Titus, centurion découverte vers 1630 à Fürstenberg (près de *Castra Vetera* = Xanten)
 (Calcaire lorrain : H. = 1,37 m x l. = 1,08 x Ép. = 0,28)
 (Rheinisches Landesmuseum, Bonn)
 (CIL, XIII, 8648 = ILS, 2244 ; Espérandieu, n° 6581 [t. 9])



Fig. 2. Antonov



Fig. 3. Dignitaire soviétique



TABLE DES MATIÈRES

Éric Foulon <i>Introduction</i>	9
Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine & Frédéric Trément <i>Ad limina</i>	11

PREMIÈRE PARTIE LES ÉLITES LOCALES VUES PAR LE REGARD DES AUTRES, HIER ET AUJOURD'HUI

Sylvie Pittia <i>Les élites siciliennes au miroir du plaidoyer cicéronien contre Verrès</i>	15
Emmanuelle Rosso <i>Élites et imitatio : la reprise par les élites des types statuariques impériaux</i>	33
Michel Christol <i>En-deçà du monde des notables : la situation en Gaule Narbonnaise</i>	59
Gino Bandelli <i>La ricerca sulle élites della Regio X nell'ultimo ventennio senatori, cavalieri e magistrati locali dall'età della romanizzazione alla morte di Augusto (225 a.C.-14 d.C.)</i>	77

DEUXIÈME PARTIE
ESPACES CIVIQUES ET SACRÉS

ESPACES CIVIQUES

- Michel Sève
Le forum de Philippes, lieu d'autocélébration de l'élite municipale ? 107
- Pierre Cabanes
L'évergétisme à Apollonia d'Illyrie et à Dyrrachium, à l'époque romaine 121
- Maria Letizia Caldelli
Le élites locali fanno spettacolo negli edifici di spettacolo 129
- Mireille Cébeillac-Gervasoni
*Autocélébration des élites locales :
quelques réflexions autour de la viabilité* 157
- Claude Briand-Ponsart
*Autocélébration des femmes dans les provinces d'Afrique :
entre privé et public* 171
- Céline Perol
*L'autocélébration d'une élite urbaine : les festivités dans les livres
de famille des marchands écrivains de Florence, XIV^e-XV^e siècles* 187
- Patrick Fournier
*Identités urbaines et mise en scène des élites locales
lors des entrées royales de 1622* 205
- Mathias Bernard
*L'autocélébration des élites locales lors des voyages officiels
des chefs d'État et de gouvernement sous la III^e République :
l'exemple du Puy-de-Dôme* 221

ESPACES SACRÉS

- Mario Denti
*Trois statues de culte en Gaule Cisalpine. Artistes, commanditaires
de l'Urbs et clientèle locale à l'époque républicaine* 233
- Elisabetta Interdonato
*Evergetismo e dediche nei santuari greci in età romana :
il caso dell'Asklepieion di Kos* 267

Annalisa Lo Monaco	
<i>L'élite elea ad Olympia nel I secolo a.C.</i>	287

TROISIÈME PARTIE
 ESPACES PRIVÉS,
 TERRITOIRE ET ESPACES FUNÉRAIRES

LA MAISON

Pierre Gros	
<i>La basilique dans la maison des notables</i>	311
Alain Bouet	
<i>L'autocélébration des élites dans les thermes d'Occident au Haut-Empire</i>	329
Françoise Dumasy	
<i>L'autocélébration des élites gallo-romaines dans la peinture murale</i>	345
Yves Perrin	
<i>La peinture pariétale italienne de Claude à Titus : le temps des notables</i>	363
Pascal Vipard	
<i>Quelques manifestations d'autocélébration des membres des élites urbaines dans le cadre domestique</i>	379

TERRITOIRE ET ESPACES FUNÉRAIRES

Jean-Luc Fiches	
<i>Art et pratiques funéraires des élites dans la cité des Volques Arécomiques</i>	403
Jean-Pierre Chambon	
<i>Romanisation des élites locales dans la cité des Arvernes : le témoignage des noms de lieux du Lembronnais</i>	423
Laurent Lamoine	
<i>Autocélébration, mémoire et histoire des notables des cités des Gaules</i>	443
Frédéric Trément et Lucile Humbert	
<i>Une incinération spectaculaire au pied du puy de Dôme. Le bûcher funéraire du col de Ceyssat (Saint-Genès-Champanelle)</i>	463

QUATRIÈME PARTIE
CHRONIQUE DES TRAVAUX ET BILAN

Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine
CHRONIQUE DES TRAVAUX ET DISCUSSIONS

Jean Andreau
CONCLUSIONS 525

INDICES

réalisés par Claude Chomette et Laurent Lamoine

<i>Index onomastique antique, divinités et personnages mythologiques</i>	537
<i>Index onomastique moderne</i>	549
<i>Index géographique</i>	551
Table des illustrations	563

Collection *ERGA* - Recherches sur l'Antiquité

Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques
(C.R.C.A.)

AUTOCÉLÉBRATION DES ÉLITES LOCALES DANS LE MONDE ROMAIN

Contexte, Images, Textes (II^e s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)

Ce volume donne au lecteur une idée de la complexité des liens sociaux et politiques qui reliaient dans un même *modus vivendi* des classes sociales en apparence très différentes et le monde périphérique italien et provincial à la Ville. Comment les élites, dans toutes leurs composantes, se mettaient-elles en scène dans un but de représentation, en utilisant toutes les ressources disponibles, de l'art du portrait à l'écriture, en passant par la décoration des espaces public et domestique ? Les contributions de ce volume entraînent le lecteur en Italie, en Grèce, et dans les provinces de l'Occident romain, avec un intérêt particulier pour les Gaules, entre le II^e s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J.-C. Des points de comparaison diachroniques (du Moyen Âge au XX^e s.) et une ouverture aux champs les plus récents de la recherche (paléoenvironnement) sans négliger ceux fréquentés depuis longtemps par les historiens, ont enrichi cet itinéraire. Au bout de ce voyage, il est apparu clairement que les élites locales empruntaient toutes les voies possibles de l'autocélébration, en multipliant à l'infini les combinaisons entre les espaces (la *domus*, les *fora* et leurs monuments, les grands sanctuaires et les nécropoles), des comportements et des manifestations civiques (l'évergétisme, les spectacles) et culturels (l'emploi du latin, l'entretien de la mémoire historique, les rites funéraires). En outre, l'ensemble des travaux a confirmé l'idée que le phénomène permettait parfois de dépasser certains clivages socioculturels, au profit de femmes ou de gens humbles se livrant à l'*imitatio* des modèles aristocratiques, et a posé une nouvelle fois la question des relations des Italiens et des provinciaux avec la Ville et le Prince.

